

Division du Second Degré
Dossier suivi par
Mme GERBER
Tél. : 03.88.45.92.91
Mél. : ce.second-degre67@ac-strasbourg.fr

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNEE SCOLAIRE 2010/2011**

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

Collège du Bernstein
4 rue du collège
BP 20005
67650 DAMBACH LA VILLE

Noms et qualités des titulaires et des suppléants

1) Equipe de direction (membres de l'administration siégeant ès qualités) :

Chef d'établissement, Président	L. VOGT
Gestionnaire	D. LANGENBRONN
CPE	R. BIENAIME

2) Représentants des collectivités locales (préciser la commune, le groupement de communes, la collectivité de rattachement et les fonctions) :

Titulaires	Suppléants
- M. BECKER Alfred , Conseiller général du Canton de Barr	- M. BAUER Marcel , Conseiller Général du canton de Sélestat
- M. KOST Claude , Vice-Président de la Communauté des Communes du Bernstein et de l'Ungersberg	
- M. ZIPPERT Gérard , Maire de Dambach la Ville	

3) Représentants des personnels d'enseignement, de direction et d'éducation (préciser les organismes représentés) :

Titulaires	Suppléants
- M. BARMES	- Mme SITTLER
- Mme BURCKEL	- M. KAICHOUH
- Mme BASTIAN	
- M. MEYER	
- Mlle KLEIN	
- M. VERNET	

.../...

4) Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (préciser les organismes représentés) :

Titulaires	Suppléants
- HUFFSCHMITT Martine - EBEL Arsène	- ZEY Magali

5) Représentants des parents d'élèves (préciser les associations représentées) :

Titulaires	Suppléants
- KNECHT Simone (LI) - HERMANN Yves (LI) - MESSMER Doris (LI) - LEYDER Christine (LI) - MARTENS Anne (LI) - PETIT-REIBEL Christine (APEPA)	- M. BRUNET François - Mme SORGIUS Tatiana - Mme LE MASSON Nathalie - Mme FINDELI Cathie - M. ANSELM Bertrand - Mme MATOUG Rachel

6) Représentants des élèves :

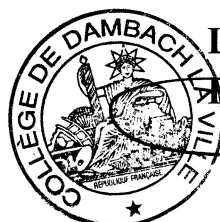
Titulaires	Suppléants
- MULLER Laura - LEYDER Justine	- -

7) Personnalités qualifiées (préciser les fonctions) :

- Me WALTER PHILIPPE, Notaire à Epfig
- M. HAULLER Claude, Vigneron

Fait à DAMBACH LA VILLE le 19.10.2010

Le Chef d'Etablissement,

 L. VOGT
Principal

N.B. : le nombre de cases prévues (-) est le nombre maximum de représentants pour chaque catégorie. Ce nombre varie suivant le type d'établissement (collège, avec ou sans SEGPA, ou lycée) et son importance (nombre d'élèves, nombre de membres de l'Administration).